



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Bretagne

CHIFFRES CLÉS

ARS BRETAGNE // 2022





Démographie

Une région attractive...

5,2 %

de la population française soit **3 402 932 habitants** au 1^{er} janvier 2022

3 604 300 habitants à l'horizon 2030

3 905 400 habitants à l'horizon 2050

(projections de population)

(Source : Insee)

+ 0,5 %

de croissance moyenne annuelle de la population entre 2018 et 2022

(France métropolitaine : + 0,3 %)

- due au solde naturel - 0,1% (France métropolitaine : + 0,1%)

- due au solde migratoire + 0,6% (France métropolitaine : + 0,2%)

22,7 %

de Bretons de moins de 20 ans

en 2021 (France métropolitaine: 23,4%)

... et vieillissante

avec une tendance qui devrait se poursuivre à l'horizon 2030

11,5 %

des Bretons ont 75 ans et + en 2021

(France métropolitaine : 9,9%)

4 %

des Bretons ont plus de 85 ans en 2021

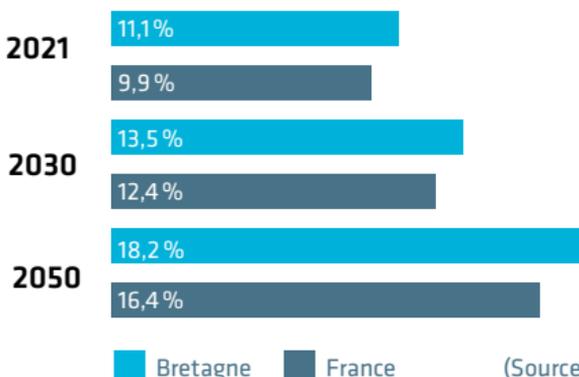
(France métropolitaine : 3,5%)

9,5 ‰

c'est le taux brut de natalité en Bretagne en 2021

(France métropolitaine : 10,7‰)

Part des plus de 75 ans dans la population



(Source : Insee)



État de santé

Une augmentation de l'espérance de vie des Bretons...



Espérance de vie entre 2000 et 2021

• à la naissance

de 74,2 ans à

79 ans

(France métropolitaine : 79,4)

de 82,4 ans à

85,1 ans

(France métropolitaine : 85,5)

• à 60 ans

de 19,8 ans à

23 ans

(France métropolitaine : 23)

de 25,2 ans à

27,5 ans

(France métropolitaine : 27,6)

... mais des indicateurs de santé encore défavorables

Sur la période 2015-2017 pour 100 000 habitants :

968 décès contre 917 au niveau national dont

259 décès pour cause de cancer (France métropolitaine : 251)

253 décès pour cause de maladies de l'appareil circulatoire (France métropolitaine : 222)

77 décès pour cause de maladie respiratoire (France métropolitaine : 66)

Sur la période 2015-2017 pour 100 000 habitants :

Un taux standardisé de mortalité prématurée (avant 65 ans) plus élevé que la moyenne nationale

Hommes : 289 (France métropolitaine : 258)

Femmes : 130 (France métropolitaine : 124)

... en particulier en matière de santé mentale et d'addictions

Un taux standardisé de **mortalité par suicide** de 20 pour 100 000 habitants (13 en France métropolitaine).

Un taux standardisé de personnes prises en charge pour des **maladies psychiatriques** de 4 713 pour 100 000 habitants (3 721 en France).

Un taux standardisé de mortalité prématurée pour les **3 causes les plus directement liées à l'alcool** de 21 pour 100 000 habitants (16 en France métropolitaine).



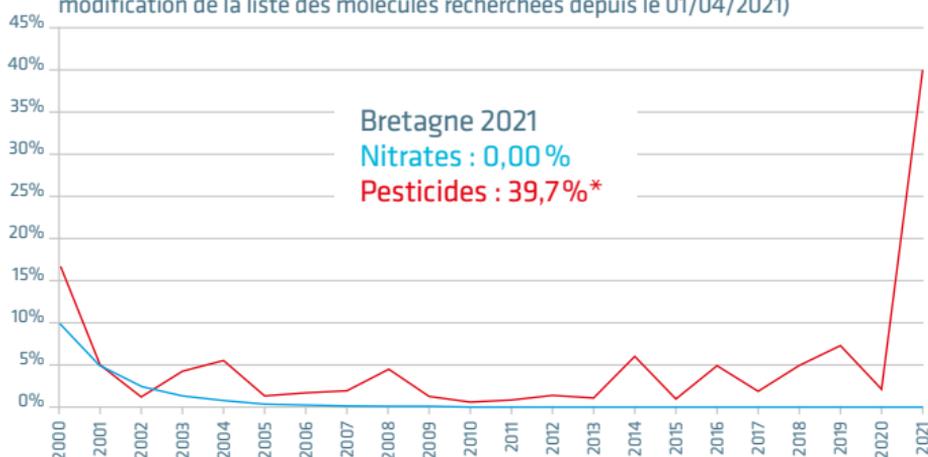
État de santé

L'environnement, un déterminant de notre état de santé

Qualité des eaux :

Évolution du pourcentage de la population bretonne ayant été exposée à une eau non conforme en nitrates et pesticides* entre les années 2000 et 2021.

*au moins un dépassement de la limite de 0,1 µg/l en pesticides a été observé (suite à la modification de la liste des molécules recherchées depuis le 01/04/2021)



Source : ARS Bretagne

Nitrates

La reconquête de la qualité des eaux brutes, l'abandon de certains captages et la mise en œuvre de mesures correctives (traitement de dénitrification ou mélange d'eau) ont entraîné depuis plus de 20 ans, une baisse des teneurs en nitrates dans les eaux distribuées en Bretagne. En 2021, aucun breton n'a été concerné par un dépassement en nitrates.

Pesticides

Depuis le 1er avril 2021, la modification de la liste des molécules recherchées, a permis de mettre en évidence en Bretagne, la présence de ESA-métolachlore (métabolites du S-métolachlore, herbicide utilisé dans la culture du maïs) qui a entraîné une dégradation significative du pourcentage de la population bretonne alimentée par une eau conforme. En 2021, 39,7 % de la population bretonne a été concernée par un dépassement de la limite de 0,1 µg/l sans jamais atteindre les valeurs sanitaires maximales (Vmax). Ainsi aucune restriction de l'eau n'a été prononcée. Le nouveau classement de la molécule par l'Anses en métabolite non pertinent va impacter la caractérisation de la conformité des résultats postérieurs au 30/09/2022.

UN BON CLASSEMENT SANITAIRE DES ZONES DE BAINNADE EN MER ET EAUX DOUCES Saison 2021

582

sites de baignades contrôlés (sites classés)

6 245

échantillons prélevés



*classement au moins suffisant, les nouvelles baignades ne sont pas prises en compte (11 baignades non classées incluant 6 nouvelles baignades)

- eau d'excellente qualité
- eau de bonne qualité
- eau de qualité suffisante
- eau de qualité insuffisante

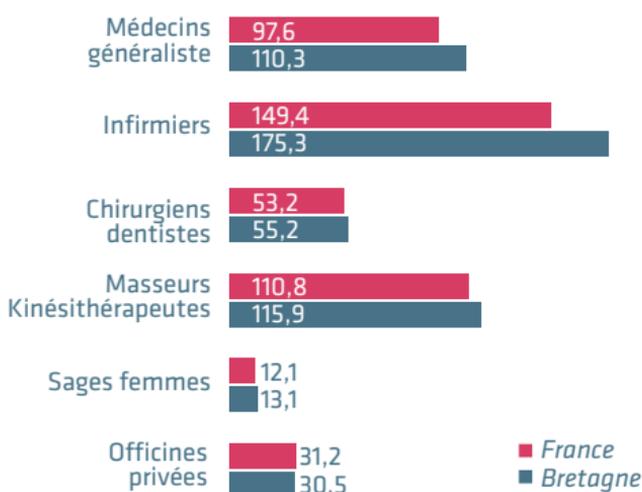


Offre en santé et accès aux soins

Une offre de santé de proximité plutôt favorable...

La Bretagne affiche une densité supérieure à celle du territoire national pour la majorité des professionnels de santé libéraux.

Densité de professionnels libéraux pour 100 000 habitants en 2022



Sur 5 ans, la Bretagne enregistre une légère augmentation du nombre de médecins généralistes (+ 73), contrairement au reste de la métropole (-2 404).

... Avec une tendance au rajeunissement de certaines professions, plus prononcé que pour la France métropolitaine (au 01.01.2022)

34,6 %

contre 39,9% en 2019

des médecins
généralistes libéraux
ont plus de 55 ans

(France métropolitaine : 45,3%)

40,6 %

contre 45,7% en 2019

des médecins
spécialistes libéraux
ont plus de 55 ans

(France métropolitaine : 48,9%)

31,4 %

contre 33,6% en 2019

des chirurgiens
dentistes libéraux
ont plus de 55 ans

(France métropolitaine : 34,8%)



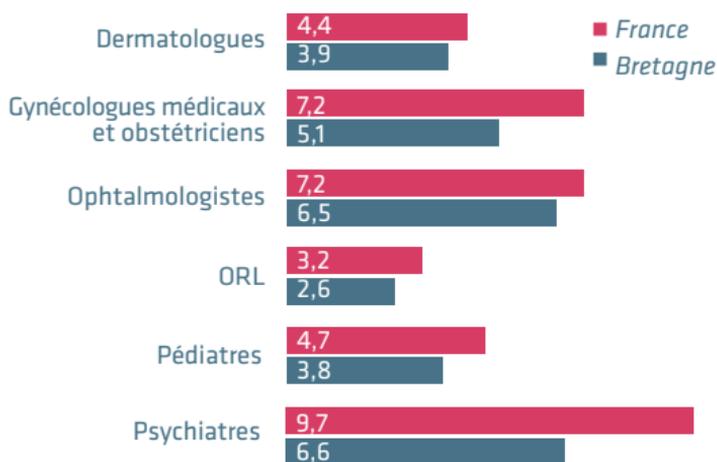
Offre en santé et accès aux soins

Une offre moins favorable pour les spécialistes

La densité des médecins libéraux est inférieure en Bretagne pour les spécialistes par rapport au territoire national.



Densité de spécialistes libéraux pour 100 000 habitants en 2022



Une augmentation progressive des étudiants en santé

Évolution du nombre de places en 1ère année du 2ème cycle de formation médicale par rapport à 2021 :

- **Médecine** : 482 places soit + 0,21 %
- **Odontologie** : 103 places soit - 1,9 %
- **Pharmacie** : 119 places soit + 8,4 %
- **Maïeutique** : 55 places, stable par rapport à 2021

Évolution du nombre de places en formation paramédicale par rapport à 2021 :

- **Infirmier** : 1 418 soit + 8 %
- **Aide-soignant** : 1 769 soit + 13 %
- **Orthophoniste** : 60, stable par rapport à 2021
- **Masseur-kinésithérapeute** : 114, stable par rapport à 2021
- **Audioprothésiste** : 30, stable par rapport à 2021
- **Orthoptiste** : 18, stable par rapport à 2021

Taux d'équipement en établissements médico-sociaux comparés au niveau national

au 01.01.2021

• Champ des personnes âgées

EHPAD

114,7

places pour 1000 habitants de 75 ans et +
(France entière : 96,8)

EHPAD + USLD

114,8

lits médicalisés pour 1000 habitants de 75 ans et +
(France entière : 97,6)

• Champ des personnes en situation de handicap

pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans

4 places en établissement et services d'aide par le travail (ESAT)
(France métropolitaine : 3,6)

1 place en maison d'accueil spécialisé (M.A.S.)
(France métropolitaine : 1)

1,1 place en structures d'accueil médicalisé pour adultes handicapés
(France métropolitaine : 1)

2,9 places en services d'accompagnement à la vie sociale, médico-social pour adultes handicapés (SAVS/SAMSAH)
(France métropolitaine : 1,6)

pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans

4,8 places en instituts médico-éducatifs (IME), incluant les places en milieu ordinaire
(France métropolitaine : 4,4)

2,8 places en services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)
(France métropolitaine : 3,3)

Un moindre recours aux soins hospitaliers, sauf en psychiatrie par rapport au national

Taux de recours aux soins hospitaliers en Bretagne au 31.12.2021 :

Séjours pour 1000 habitants

Médecine

109,9

(France métropolitaine : 111,6)

Chirurgie

82,8

(France métropolitaine : 83,9)

Obstétrique

16,6

(France métropolitaine : 17,3)

Journées pour 1000 habitants

Psychiatrie

316,4

(France métropolitaine : 243,8)

Soins de Suite et de Réadaptation

367,2

(France métropolitaine : 423,2)



Zoom : Capacités des formations médicales et paramédicales

Des mesures du Ségur de la santé ont été mises en œuvre en partenariat avec la région Bretagne et les acteurs de santé afin de favoriser l'augmentation des capacités de formation et leur accessibilité.

Au sujet des capacités des formations médicales, la réforme d'accès aux études de médecine mise en œuvre à la rentrée de septembre 2020 a supprimé le numérus clausus au profit d'un objectif de formation en 1ère année du 2ème cycle sur une période de 5 ans.

Entre 2017 et 2022, en faculté de médecine les effectifs ont augmenté de 23,5 %, en Institut de formation des aides-soignants (IFAS) de 43 % et en soins infirmiers (IFSI) de 20 %.

Dès la rentrée 2022 :



483
places pour
les médecins



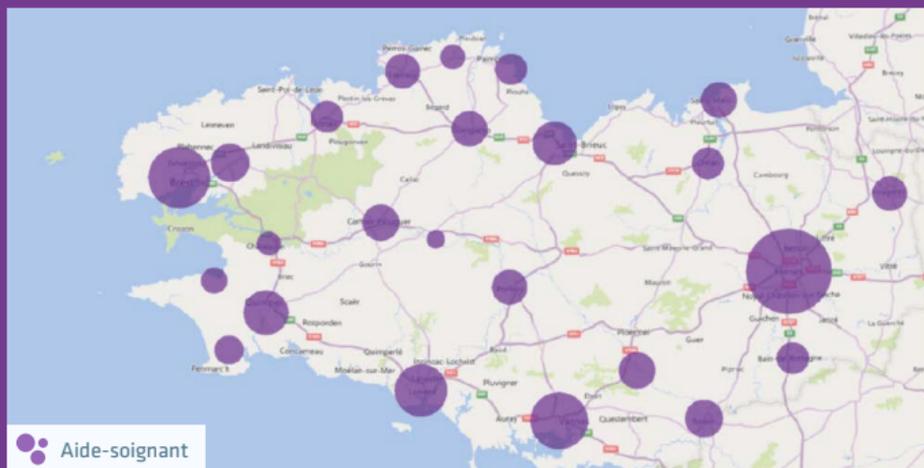
1 412
places pour
les infirmiers



1 769
places pour
les aides-soignants

Ouverture en 2022 de trois nouveaux sites de formation Aides-Soignants sur le territoire à Châteaulin (29), de Rennes et de Bain de Bretagne (35).

Nombre de places autorisées en 1ère année de formation par ville
Année 2022-2023



En parallèle, 11 IFAS proposent, pour les agents de service hospitalier (ASH), une formation de 70 heures. Cette formation est déclinée en 4 modules :

Module 1
Prendre soin de la
personne âgée
(17h)

Module 2
Répondre aux
besoins de la
personne âgée (18h)

Module 3
Protéger la
personne âgée
(7h)

Module 4
Aider à la
réalisation
des soins (21 h)

Sont concernés : les agents de services et agents de services hospitaliers (ASH) exerçant en EHPAD, en USLD (unité de soins de longue durée) des établissements de santé et en SAAD (services d'aide et d'accompagnement à domicile) depuis au moins trois mois et les demandeurs d'emploi.

Pour plus d'information : Aides-soignants dans le secteur du grand-âge : Ouverture d'une formation de 70h pour les agents de services et agents de services hospitaliers venant en renfort des aides-soignants | Agence régionale de santé Bretagne (sante.fr)



Politiques clés

Une politique de prévention et d'action sur les déterminants de la santé

Poids des principales actions sur le financement global alloué à la prévention et promotion de la santé

Santé sexuelle	17 %	3 402 992 €
Santé - Précarité	13 %	2 664 281 €
Tuberculose	13 %	2 543 149 €
Dépistage des cancers	11 %	2 136 468 €
Enfants, adolescents et jeunes	9 %	1 917 455 €
Conduites addictives (hors fonds addiction)	7 %	1 413 685 €
Nutrition et activité physique	5 %	1 072 414 €

Au total, ce sont **13 thématiques** soit **383 actions** qui ont été financées en 2021 pour un montant global de **20 187 545 €**.

2

campagnes annuelles régionales de dépistage organisé des cancers

Cancer du sein : 51,9 % de participation au dépistage organisé sur les femmes de 50 à 74 ans sur la période 2020-2021 (France : 46,6 %)

Cancer colorectal : 38,9 % de participation au dépistage organisé sur les hommes et femmes de 50 à 74 ans sur la période 2020-2021 (France : 34,6 %)

Une politique de coordination des parcours de santé

Au 01.01.2022, on comptabilise :

136

Maisons de Santé Pluri-professionnelles

6

équipes de soins primaires

113

centres de santé dont 26 centres de santé dentaires, 56 centres de soins infirmiers, 18 centres de santé médicaux, 19 centres de santé polyvalents et 4 centres de santé ophtalmologique

8

DAC (Dispositifs d'appui à la coordination issu de la fusion des réseaux PTA, MAIA, etc.) (+ 3 en cours de structuration)

Une politique de soutien aux alternatives à l'hospitalisation

61,7 %

 de l'activité

chirurgicale comprenant un acte opératoire est réalisée en ambulatoire en Bretagne (France : 62,3 %)

Taux de recours à l'Hospitalisation À Domicile (HAD) :

29,5

 patients par jour pour 100 000 habitants en 2021. (France : 27,7)

Une évolution de + 74 % par rapport à 2020



Politiques clés

Une politique de contractualisation et de territorialisation au 30.06.2022

7 Contrats hospitaliers de territoire en cours qui favorisent le déploiement du Projet Médico-Soignant Partagé des groupements hospitaliers de territoire.

14 Contrats Locaux de Santé en cours qui mobilisent les élus, les usagers, les professionnels de santé, les professionnels du social et du médico-social sur les enjeux de santé, notamment de prévention

Une politique en faveur des établissements pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

En 2021, en Bretagne :

- **18,4 millions d'euros** en crédits pérennes en faveur des EHPAD dans le cadre de la réforme tarifaire.
- **110,7 millions d'euros** en crédits pérennes pour les revalorisations salariales Ségur et Primes Grand Age.
- **31,1 millions d'euros** consacrés à des opérations d'investissements des établissements médico-sociaux (9,5 millions d'euros pour 17 structures pour personnes en situation de handicap et 21,6 millions d'euros pour 22 EHPAD).
- **8,9 millions d'euros** pour la formation professionnelle.
- **18,2 millions d'euros** pour les renforts en ressources humaines et les prises en charge complexes.
- **41,3 millions d'euros** de crédits dans le cadre de la crise COVID.
- **7,3 millions d'euros** dédiés à la création de 241 places d'ESMS majoritairement pour les enfants et sur le département d'Ille-et-Vilaine.
- En EHPAD : 30 places d'Hébergement Permanent ont été créées, 7 places d'Hébergement Temporaire et 16 places d'Accueil de jour.

Une capacité renforcée de réponse aux signaux sanitaires :

13 672

signaux sanitaires reçus au point d'entrée unique de l'ARS (H24.J7) se décomposant selon les modalités suivantes

11 804

situations COVID19 de niveau 3 relatives au contact tracing ARS (clusters ou cas isolé dans une collectivité accueillant un public fragile)

866 évènements indésirables en structures sanitaires ou médico-sociales

54 signaux en lien avec une vigilance sanitaire

6 évènements ou situations sanitaires exceptionnelles gérés

558 signaux relatifs à des maladies à déclaration obligatoires (MDO)

314 pathologies hors MDO intervenues en collectivités

Évolution annuelle de réception des signaux

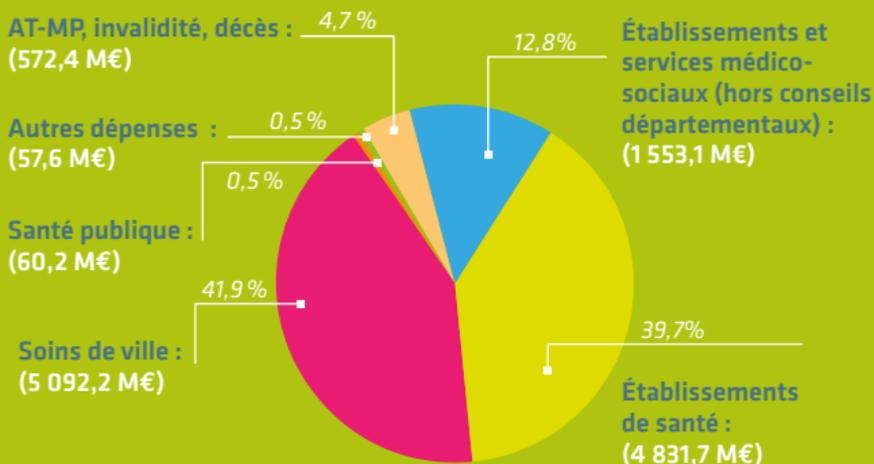




Données financières

En 2021, les dépenses de santé en région Bretagne s'élèvent à plus de 12,1 milliards d'euros, en progression de 8,8 % par rapport à 2020. Le niveau national enregistre une hausse de 8,4 % de ses dépenses sur la même période. Les effets de la crise sanitaire pèsent encore sur le niveau des dépenses de santé.

Dépenses de santé en Bretagne



M€ = Millions d'euros

AT-MP = accidents du travail, maladies professionnelles

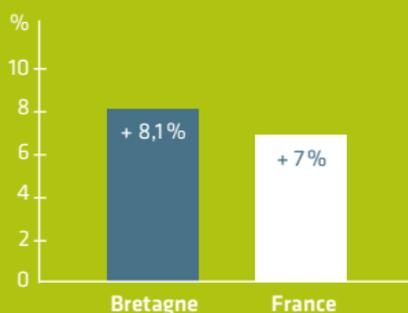
Zooms par poste des dépenses

Taux d'évolution 2020/2021

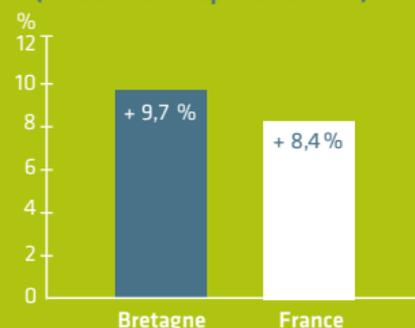
Dépenses de soins de ville



Dépenses des établissements de santé



Dépenses des établissements et services médico-sociaux (hors conseils départementaux)



SOURCES ET DÉFINITIONS :

Thématique DÉMOGRAPHIE :

- Sources : Insee, état civil (données domiciliées)
- Source : Insee - Estimations de population (résultats provisoires).
Projection de population Omphale 2017 (scénario central)

Thématique ÉTAT DE SANTÉ :

- Sources : INSEE, ORS Bretagne, INSERM CepiDc, ARS Bretagne, SISE-baignades, Campagne annuelle de surveillance des cyanobactéries, résultats de la qualité des eaux de baignades / saison 2021
- Définition :
Le taux de mortalité prématurée comptabilise le nombre de décès toutes causes confondues survenus avant l'âge de 65 ans. Le taux standardisé est calculé en pondérant les taux de mortalité spécifiques par âge et sexe, par la structure d'âge et sexe de la population de référence (population française de 2018)

Thématique OFFRE EN SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS :

- Sources : Démographie : DREES (RPPS et ADELI (avec remplaçant), sauf pour les masseurs-kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes Cartosanté (hors remplaçant)), CNOP. Population INSEE 2018
- Définitions :
Le taux de recours brut rapporte le nombre de séjours/journées/venues de la population domiciliée d'une zone géographique au nombre d'habitants de la zone.
Le taux de recours standardisé (âge, sexe) de la population domiciliée d'un territoire indique quel serait le taux de recours du territoire s'il avait la structure par âge et sexe de la population nationale.
Les taux de recours aux soins hospitaliers sont des taux de recours standardisés. Pour la psychiatrie, c'est le taux de recours standardisé pour une prise en charge à temps plein. Concernant le SSR, c'est le taux de recours standardisé en hospitalisation complète

Thématique LES POLITIQUES CLÉS DE L'ARS :

- Sources : Santé Publique France - Données 2020 et 2021 des structures départementales du dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal. ARS Bretagne - enquête auprès des établissements de santé, PMSI, INSEE
- Définitions :
Taux de participation : rapport entre le nombre de personnes dépistées sur deux années et la population cible INSEE de laquelle ont été soustraites les personnes exclues sur cette période (pour des raisons médicales).
Taux de chirurgie ambulatoire : Taux global de chirurgie ambulatoire est calculé selon le nouveau périmètre (GHM en C + 7 GHM, sans nuitée) sur le total de la chirurgie (GHM en C + 7 GHM).

Zoom sur l'augmentation des capacités de formations médicales et paramédicales

Thématique DONNÉES FINANCIÈRES

- Sources : État financier relatif aux dépenses 2021 - Secrétariat Général des ARS, Arrêtés tarifaires des établissements et services médico-sociaux. Dépenses collectives de santé, prises en charge par l'assurance maladie et l'État.

www.bretagne.ars.sante.fr

Retrouvez l'ARS Bretagne sur les réseaux sociaux

